

**A NOUS TOUS DE REAGIR !
ON NE VA PAS SE LAISSER MANGER TOUS CRUS !
ASSEZ DE FAUSSES PROMESSES, MARRE DE CES METHODES DE
CHARLATANS.**

La Direction nous assène que les **689 salariés** confrontés au Plan Social n'ont comme seules interrogations que : « Qui ? », « Quand ? » et « Combien ? ». Mais de quoi parlent-ils ?

« Qui ? » : la question ne se pose pas pour **472 salariés** : leur site ou leur poste est totalement supprimé. Pour eux : « volontariat » ou « critères d'ordre de licenciement », ça ne voudrait rien dire : ils sont sûrs d'y passer !

« Combien ? » : la Direction n'a, à ce jour, fait aucune proposition d'amélioration sur ce point. Pas une seule amélioration sur les indemnités supra-légales ! Ils vous donnent moins que dans le **Plan de Départs Volontaires (PDV) de début 2010** : une honte ! car dans ce plan les 2/3 des salariés seront tout sauf des volontaires !

« Quand ? » : leur volonté est claire : **ne rien lâcher** jusqu'à Noël, **et passer en force** juste avant les fêtes. Ils veulent demander l'avis du CCE et des CE **les 21 et 23 décembre**.

Dans leurs rêves les plus fous, **le Plan démarrerait le 24 décembre** : un beau cadeau de Noël pour les actionnaires, un biberon empoisonné pour les salariés. Ils prétendent que « ça a déjà trop duré », comme si les salariés attendaient avec impatience de recevoir leur lettre de licenciement.

NON : ce que les salariés attendent, ce sont des mesures à la hauteur des moyens du Groupe

NON : ce que les salariés attendent, c'est d'être dédommagés pour le préjudice subi...

Si ça prend plus de temps que ne l'espère le Groupe Teleperformance,

ce n'est pas notre problème, c'est celui de Monsieur Jenn !

Si cela passe par une attaque judiciaire lancée par les élus du personnel,

ce n'est pas notre problème, c'est celui de Monsieur Hannebicque !

Quel que soit le temps qu'il faudra : les salariés doivent obtenir satisfaction !

Les revendications portées par SUD sont claires :

- l'augmentation de l'indemnité légale de licenciement : **+ 500 € par année d'ancienneté**
- pour les **salariés vraiment volontaires** : une indemnité complémentaire de **20.000€ + 1000 € par année d'ancienneté** (Indemnité majorée de 5000 € pour les + de 45 ans)
- pour les **salariés qui subiront un licenciement contraint** : une indemnité complémentaire de **25 000 € + 2000€ par année d'ancienneté** (Indemnité majorée de 5000 € pour les + de 45 ans)
- un **dédommagement de 5.000€** pour tous les salariés qui subissent la **fermeture complète de leur centre**.
- un **congé de reclassement** d'une durée de **18 mois** indemnisé à hauteur de **100% du salaire**. Ce congé doit être **allongé à 24 mois** pour les plus de 45 ans, les personnes socialement fragilisées et ceux qui ont besoin d'une formation diplômante ou qualifiante,
- la **prise en charge intégrale des formations** nécessaires et validées par un interlocuteur indépendant de l'entreprise.
- la portabilité de la **mutuelle pendant 18 mois**

Ce Plan Social est brutal, arbitraire... et illégal

Le Groupe Teleperformance est le commanditaire direct du Plan. Pourtant, après plus d'une dizaine de réunions des représentants du personnel, la direction refuse toujours de dire combien le groupe est prêt à mettre sur la table pour financer ce Plan.

Ces patrons voyous semblent bien résolus à se débarrasser de nous. Ils sont prêts à toutes les manœuvres de déstabilisation, de désinformation, de manipulation, pour faire croire qu'ils veulent un traitement « humain » de la situation... pour vous endormir avant de frapper !

Lorsque leur séduction ne marche pas, ils s'impatientent et commencent à montrer leur vrai visage : ainsi, dans une lettre du 6 décembre envoyée aux salariés de Pantin, Jean-Hervé Jenn menace directement de fermer le centre - par la force s'il le faut - si le CHSCT n'obtempère pas à son ordre de rendre un avis le 17 décembre, avant même d'avoir eu le rapport d'expertise.

Ils veulent aussi vous faire croire que – grands seigneurs – ils sont prêts à donner quelque aumône, mais que ce sont les syndicats qui n'en auraient pas voulu ! Mensonges : non seulement, les quelques « avancées » de la direction ne concernent qu'une infime minorité de salariés, mais la dernière réunion prévue le 7 décembre a tout bonnement été annulée à la dernière minute.

Ils jouent le flou artistique, ne transmettent aucune proposition écrite, en espérant gagner du temps et dissuader les représentants du personnel de prendre leurs responsabilités en attaquant en Justice ce Plan Social qui est brutal... mais aussi illégal !

Le CE de TP Centre-Est a décidé la semaine dernière le retrait de son assignation judiciaire alors que l'audience en référé était déjà fixée au 9 décembre !

Le CCE espère obtenir satisfaction sur ses revendications au cours de la réunion du 7 décembre et n'engagerait une procédure judiciaire en vue de faire annuler ce plan arbitraire que si ses revendications n'étaient pas satisfaites. Le CCE a transmis à la Direction une plate-forme revendicative qui n'est pas à la hauteur de l'exigence de Justice des salariés. La direction veut tout verrouiller très rapidement, et faire avaliser son Plan après une dernière réunion avec les organisations syndicales le 9 décembre et un CCE le 10 décembre. A nous tous de desserrer l'étau !

SUD appelle l'ensemble des salariés à imposer leurs droits : puisque la direction nous refuse le droit au débat et à la démocratie, **les salariés de Teleperformance devront – dès qu'ils l'estiment nécessaire – utiliser leur droit de grève pour pouvoir créer des moments de débat collectif.**

Dans cette période où les événements risquent de s'accélérer, **SUD appelle les salariés à débrayer pour pouvoir organiser débats et assemblées générales, chaque jour si nécessaire !**

SUD appelle à une grève nationale sur tous les sites le 9 décembre 2010

SUD dans l'UES Teleperformance France
www.sudteleperformance.com Tel : 06 84 93 63 69

Issam BAOUAFI (DSC UES) / Cyril CHRESTIA (DSC UES Adjoint)

Joël Manceron (DSC TP Centre-Est) 06 09 84 53 56
Nathalie Carcreff-Reis (DSC TP Centre-Ouest) 06 66 04 46 70
Thierry Arqué (DSC TP Grand Sud) 06 08 92 54 27
Gaylor Duval (DSC TP Nord Champagne) 06 10 17 59 18